



**DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINTE-CROIX
séance du Jeudi 20 Mars 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, vingt mars à vingt heure et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier électronique le treize mars, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Marc BALARAN, Maire.

Étaient présents :

Jean-Marc BALARAN (Maire), Christine ROIG (Adjointe), Didier BOURG (Adjoint), Bertrand FOPPA, Frédéric ORGUEIL, Pascal TAUPIAC, Nathalie CALMELS, Vanessa VIALETES.

Absents excusés : Flavie PIRON (pouvoir à Christine ROIG), Bertrand ALEXANDRE.

Secrétaire de séance : Nathalie CALMELS

Membres en exercice	Membres présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de votants
10	8	1	9

N°2025-03-07

1.1.1

Organigramme de l'école et salle d'activités

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que lors de la séance du 18 février 2025 il a été évoqué un plan d'organigramme pour la salle d'activités et l'école.

Un devis de Point Fort Fichet concernant 19 cylindres de sécurités, 30 clés protégées avait été présenté pour un coût total de 2 210.40 € TTC

Didier BOURG avait souhaité un devis comparatif auprès de l'entreprise FOUSSIER ancienne Quincaillerie Tarnaise.

Monsieur le Maire présent le devis reçu de l'entreprise FOUSSIER concernant 19 cylindres de sécurités, 30 clés protégées et 1 barre antipanique pour la porte de la cantine pour un coût total de 1974.42 € TTC

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des membres présents et des membres représentés :

✓ **DECIDE** de valider le devis de l'entreprise FOUSSIER

Le Maire,
Jean-Marc BALARAN

La Secrétaire de séance
Nathalie CALMELS